



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 novembre 2008**

Délibération n° 2008-0355

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Subvention au groupement d'intérêt public (GIP) Résacoop

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 18 novembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), Pédrini (pouvoir à M. Llung), MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Albrand (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Coulon), Fleury (pouvoir à M. Bouju), Mme Ghemri (pouvoir à M. Lévêque), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Justet (pouvoir à M. Longueval), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Corazzol), M. Pillon (pouvoir à M. Lyonnet), Mmes Revel (pouvoir à M. Guimet), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Reppelin), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : Mmes Palleja, Pierron.

Séance publique du 17 novembre 2008**Délibération n° 2008-0355**

commission principale : développement économique

objet : **Subvention au groupement d'intérêt public (GIP) Résacoop**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un monde qui change très vite et dont les équilibres se modifient, les conceptions et les représentations de la coopération internationale doivent être questionnées sans relâche pour permettre d'élaborer de nouveaux modes d'action et de relation. L'analyse des rapports Nord-Sud telle qu'elle prévalait jusqu'aux années 1990, apparaît aujourd'hui bien fragile dans un Nord où les poches de pauvreté s'agrandissent et face à un Sud d'où émergent de nouvelles puissances économiques comme la Chine, l'Inde ou le Brésil.

Pour mieux développer ses activités, les dirigeants et partenaires institutionnels de Résacoop ont souhaité sa transformation en un groupement d'intérêt public (GIP). La Communauté urbaine a adhéré au GIP Résacoop au 1er janvier 2003. Les autres membres institutionnels du groupement sont la préfecture de Région, la région Rhône-Alpes, plusieurs grandes villes de la région dont Chambéry et Grenoble, les Hospices civils de Lyon (HCL), l'université Pierre Mendès France, les grandes ONG comme Bioforce, Handicap international ou Vétérinaires sans frontières.

Le coeur de métier de Résacoop réside dans l'accompagnement méthodologique des acteurs locaux, quels que soient leur taille et leur statut. Il repose sur un corpus de valeurs et de principes afin de promouvoir des démarches de coopération qui appuient durablement le développement des populations des pays partenaires.

Résacoop est un espace de médiation, de facilitation entre acteurs locaux et institutionnels, catalyseur de la mise en action des porteurs de projets de coopération. Résacoop a fait l'objet ces dernières années de demandes croissantes de collectivités locales pour jouer un rôle très concret de pédagogie et de médiation auprès des acteurs de leur territoire (associations, établissements scolaires, maisons des jeunes et de la culture (MJC), HCL, acteurs du commerce équitable, etc.). Résacoop apporte son appui pédagogique à un nombre significatif d'associations participant au Village de la solidarité et accompagne un certain nombre de communes de la Communauté urbaine s'engageant dans des partenariats de coopération décentralisée.

Résacoop contribue au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale conduites en Rhône-Alpes, dans le domaine de la coopération décentralisée. Le GIP mobilise et associe les différents types d'acteurs (collectivités locales, ONG, organismes privés ou publics) pour démultiplier l'impact d'actions innovantes comme par exemple :

- l'application de la loi Oudin sur l'accès à l'eau potable par les collectivités,
- la réflexion sur la coopération décentralisée et le développement économique.

Résacoop a développé une culture du service qui implique l'écoute des attentes et besoins des acteurs pour proposer les outils les plus appropriés par rapport à des préoccupations plus locales ou spécifiques, en accompagnant des actions de sensibilisation des habitants à la coopération et aux relations internationales.

Avec la Communauté urbaine et la ville de Lyon, Résacoop a accompagné la mise en place d'un programme tous jeunes acteurs du monde qui permet d'apporter aux actions de solidarité initiées par des jeunes des ressources d'information, d'action, de formation et de conseils adéquats.

Le programme de travail 2008 comprend en outre :

- l'accompagnement des initiatives locales existantes,
- les réunions d'information sur la coopération et la solidarité internationale,
- la publication de la lettre de Résacoop,
- le développement du portail internet,
- la production d'outils pour la mise en réseau et l'orientation des acteurs,
- le recensement des offres de formation à l'international.

Pour l'année 2008, la subvention de la Communauté urbaine est fixée à 6 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Accorde une subvention de 6 000 € pour l'année 2008 au groupement GIP Résacoop.

2° - La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2008.